

Bureau sous-régional en Afrique du Nord
Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires
et d'experts pour l'Afrique du Nord
Quarantième réunion

Rabat (hybride), 11-13 novembre 2025

Renforcer la mobilisation des ressources intérieures par l'innovation et la technologie en Afrique du Nord

Note conceptuelle



I. Contexte

1. En tant qu'organe délibératif statutaire, le Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique du Nord est chargé de l'orientation stratégique des activités du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord. Le Comité se réunit tous les ans pour examiner le rapport d'activité du Bureau sous-régional et les résultats obtenus, son programme de travail et ses orientations stratégiques en rapport avec les priorités de développement des pays d'Afrique du Nord. La réunion offre également un forum aux experts de haut niveau des organismes gouvernementaux, aux chercheurs, aux représentants du secteur privé et de la société civile et aux autres parties prenantes pour évaluer l'évolution des conditions économiques et sociales dans la sous-région, en débattre et formuler des recommandations sur les moyens d'accélérer la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine, et d'approfondir l'intégration régionale.

2. Dans ce contexte, la quarantième réunion du Comité se tiendra sur le thème « Renforcer la mobilisation des ressources intérieures par l'innovation et la technologie en Afrique du Nord ».

3. La mobilisation des ressources intérieures est à la base de l'indépendance budgétaire d'un pays et de sa capacité à tracer une trajectoire de développement résiliente. En exploitant efficacement les ressources financières nationales grâce à des systèmes fiscaux, à l'épargne publique et à des dépenses publiques efficaces, les pays peuvent renforcer leur capacité à financer les services publics essentiels et les investissements stratégiques à long terme sans dépendre excessivement des financements extérieurs.

4. Une base solide de recettes intérieures minimise la vulnérabilité aux fluctuations de l'aide au développement et des investissements directs étrangers, ainsi qu'aux cycles de la dette souveraine, offrant une plus grande stabilité dans la planification économique. La mobilisation des ressources intérieures est également une priorité essentielle du Programme 2030, dans le cadre duquel la communauté internationale s'est engagée à renforcer la mobilisation des ressources intérieures, notamment par le biais d'un soutien international aux pays en développement, afin d'améliorer les capacités nationales en matière de perception des impôts et autres recettes d'ici à 2030. Cela comprend le renforcement ciblé des capacités des pays en développement afin de moderniser leurs systèmes fiscaux, d'investir dans les infrastructures numériques et d'améliorer la gouvernance des données.

5. En outre, dans le Programme d'action d'Addis-Abeba, adopté en 2015 dans le cadre de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, la communauté internationale a souligné que la mobilisation et l'utilisation efficace des ressources intérieures étaient essentielles à la quête commune du développement durable. Plus récemment, lors de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement, qui s'est tenue à Séville (Espagne) en juillet 2025, l'accent a été mis sur le renforcement de la mobilisation des ressources intérieures en tant que pierre angulaire du développement durable. Les pays se sont engagés à aligner leurs budgets sur les objectifs de développement durable à l'aide d'outils tels que les cadres nationaux de financement intégrés, et à élargir leur assiette fiscale en intégrant les secteurs informels et en taxant plus efficacement les particuliers fortunés. Ils ont également appelé à la rationalisation des subventions inefficaces, en particulier celles accordées aux combustibles fossiles, et encouragé l'adoption de budgets sensibles au genre et la transparence fiscale afin de garantir une allocation équitable des ressources.

II. Mobilisation des ressources intérieures en Afrique du Nord

6. Les efforts de mobilisation des ressources intérieures des différents pays d'Afrique du Nord ont progressé à des degrés divers.

A. Algérie

7. La stratégie de mobilisation des ressources intérieures de l'Algérie est façonnée par la place prépondérante des hydrocarbures dans l'économie du pays et par les efforts continus visant à diversifier les sources de recettes fiscales. Si le pétrole et le gaz continuent de représenter plus de la moitié des recettes publiques, le pays a lancé une série de réformes visant à moderniser son administration fiscale, à numériser les systèmes financiers publics et à jeter les bases d'une gouvernance budgétaire plus inclusive et plus durable.

8. La réforme fiscale a été au cœur du programme de modernisation budgétaire de l'Algérie. Le Gouvernement a pris des mesures pour simplifier les codes fiscaux, réduire les exonérations et améliorer le respect des obligations fiscales. La Direction générale des impôts a étendu son réseau de centres fiscaux et lancé la plateforme fiscale numérique *Jibaya 'tic*, qui permet le dépôt de dossiers, le paiement et l'authentification des contribuables à distance. Ces réformes visent à augmenter les recettes fiscales non pétrolières, qui restent relativement faibles par rapport aux recettes non pétrolières des pays voisins. Cependant, des défis persistent, notamment un secteur informel important, une confiance limitée des contribuables envers le Gouvernement et une résistance institutionnelle au changement.

9. La numérisation s'est avérée un outil transformateur de la gestion des finances publiques du pays. Des plateformes ont été déployées pour automatiser les procédures douanières et fiscales, renforcer la transparence et réduire la corruption. Le portail *Tabioucom* permet aux citoyens d'acheter des timbres fiscaux en ligne, tandis qu'une autre plateforme facilite l'identification fiscale électronique grâce à l'utilisation d'un numéro d'identification fiscale. Ces initiatives ont amélioré la prestation de services et le respect des règles, mais les lacunes en matière de culture numérique, d'infrastructures et de cybersécurité restent des obstacles importants à leur mise en œuvre complète.

10. Des réformes de la gestion des finances publiques sont en cours dans l'objectif de renforcer la transparence budgétaire et le suivi des dépenses. L'Algérie a adopté une budgétisation axée sur les performances et s'efforce d'intégrer l'analyse des risques budgétaires dans sa planification à moyen terme. Le Ministère des finances renforce la coordination entre les institutions budgétaires, mais, malgré ces efforts, les systèmes budgétaires infranationaux restent faibles et les réformes de la gouvernance des entreprises publiques en sont encore à leurs débuts.

11. La mobilisation de l'épargne est freinée par une intermédiation financière limitée et une faible confiance du public dans les institutions bancaires. Les secteurs des retraites et des assurances sont sous-développés dans le pays, et les taux d'épargne des ménages sont modestes. Le Gouvernement étudie actuellement des instruments financiers islamiques conformes aux normes culturelles et des solutions bancaires mobiles susceptibles d'élargir l'accès à l'épargne.

B. Égypte

12. L'Égypte a nettement amélioré la mobilisation de ses ressources intérieures grâce à un programme de réforme complet qui intègre la modernisation fiscale, la transformation numérique, la mobilisation de l'épargne, le développement des marchés de capitaux et l'amélioration de la gestion des finances publiques. Ces efforts sont essentiels pour atteindre les objectifs plus larges du pays en matière de viabilité budgétaire, de résilience économique et de croissance inclusive.

13. La réforme fiscale a été la pierre angulaire de la stratégie budgétaire de l'Égypte. Le Gouvernement a lancé une stratégie de recettes à moyen terme visant à augmenter les recettes fiscales d'un montant équivalent à 3 % du produit intérieur brut (PIB) d'ici à 2027. Les réformes imposent également la facturation et les reçus électroniques pour les particuliers et les entreprises, alignant ainsi le système fiscal du pays sur les normes internationales et réduisant les failles qui entravaient cette conformité.

14. La numérisation a transformé l'administration fiscale et le système de finances publiques du pays. Le Ministère des finances a automatisé le travail de l'administration fiscale égyptienne, en déployant des plateformes basées sur l'intelligence artificielle et des systèmes dans le nuage afin de rationaliser les processus de déclaration, de paiement et de contrôle fiscaux. Ces outils numériques ont renforcé la transparence, réduit la corruption et amélioré l'engagement des contribuables.

15. Les réformes de la gestion des finances publiques ont été axées sur l'amélioration de l'exécution du budget, le suivi des dépenses et la viabilité de la dette. L'Égypte a adopté une budgétisation axée sur les performances et étend son système intégré d'information sur la gestion financière. Ces réformes visent à renforcer la discipline budgétaire et à garantir une allocation efficace et équitable des ressources publiques.

16. La mobilisation de l'épargne passe par des efforts visant à renforcer l'inclusion financière et à mettre en œuvre des réformes institutionnelles. Le secteur bancaire a élargi l'accès aux produits d'épargne, notamment grâce à des solutions bancaires mobiles et à des plateformes qui utilisent des technologies innovantes pour fournir des services financiers. Des réformes des retraites et des assurances sont en cours afin de canaliser l'épargne à long terme vers des investissements productifs.

17. Le développement des marchés de capitaux s'est accéléré ces dernières années. En 2020, l'Égypte a émis la première obligation verte souveraine de la sous-région, levant 750 millions de dollars pour des projets d'infrastructures respectueux du climat¹. Le Gouvernement s'efforce d'étoffer le marché obligataire national et d'attirer les investisseurs institutionnels. Ces efforts s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie plus large visant à diversifier les sources de financement et à soutenir le développement durable.

¹ Banque mondiale, *Egypt: The First Sovereign Green Bond in the Middle East and North Africa* (Égypte : La première obligation verte souveraine au Moyen-Orient et en Afrique du Nord). Washington, 2022.

C. Libye

18. Le paysage budgétaire de la Libye se caractérise par ses vastes richesses en hydrocarbures et une fragmentation politique prolongée. Alors que les recettes pétrolières continuent de dominer les finances publiques, représentant plus de 90 % des recettes de l'État, le pays est confronté à des défis urgents en matière de diversification de ses sources de revenus, de modernisation des institutions fiscales et de mise en place de systèmes inclusifs et transparents pour la mobilisation des ressources intérieures.

19. Les efforts de réforme fiscale en Libye ont pris de l'ampleur. L'administration fiscale libyenne a lancé une feuille de route visant à moderniser ses opérations et à mettre au point une solution intégrée d'administration fiscale. Ces réformes ont pour objectif d'améliorer l'enregistrement des contribuables, de simplifier les procédures et de renforcer la conformité. Cependant, le ratio impôts/PIB reste inférieur à 5 %², ce qui montre la contribution limitée des impôts non pétroliers et la prédominance de l'activité économique informelle.

20. Avec le soutien de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), l'Autorité libyenne d'investissement a commencé à mettre en place des plateformes numériques pour les déclarations fiscales et douanières, accompagnées d'une formation à l'analyse des données et à l'architecture des technologies de l'information. Ces initiatives visent à accroître la transparence, à rationaliser les processus commerciaux et à favoriser une culture de conformité volontaire. Cependant, les lacunes en matière de connectivité et les capacités institutionnelles limitées constituent des obstacles importants à la mise en œuvre à grande échelle.

21. Des efforts sont actuellement déployés pour réformer la gestion des finances publiques, le Ministère des finances s'efforçant de mettre en place un cadre budgétaire à moyen terme et d'améliorer l'analyse des risques budgétaires. Il est essentiel de renforcer la coordination entre la Banque centrale de Libye et les institutions budgétaires pour rétablir la crédibilité des politiques.

22. La mobilisation de l'épargne reste limitée en raison d'une intermédiation financière restreinte et de la faible confiance du public dans les institutions bancaires. L'interdiction des produits basés sur les intérêts a restreint les instruments d'épargne conventionnels, ce qui a suscité des appels en faveur du développement d'outils financiers islamiques adaptés au contexte juridique et culturel du pays. L'élargissement de l'accès aux services bancaires mobiles est une étape essentielle dans la mise en place d'un système financier plus inclusif.

23. Le développement du marché des capitaux en est encore à ses débuts. La Libye ne dispose pas d'un marché obligataire national opérationnel et les fonds de pension sont sous-utilisés en tant que sources d'investissement à long terme. Les opérations de l'Autorité libyenne d'investissement, qui gère le fonds souverain du pays, se font avec une transparence et une responsabilisation limitées. La réforme de la gouvernance de l'Autorité d'investissement et le rattachement de ses activités à une stratégie macroéconomique et budgétaire cohérente pourraient libérer d'importants capitaux nationaux pour investir dans les infrastructures et approfondir la diversification économique.

² Fonds monétaire international (FMI), *Libya: 2025 article IV consultation – press release; and staff report* (Mission de consultation en Libye au titre de l'article IV – communiqué de presse et rapport des services du FMI). Rapport-pays N° 25/148. Washington, 2025.

24. La stratégie de mobilisation des ressources intérieures doit trouver un équilibre entre stabilisation à court terme et transformation à long terme. La diversification des sources de revenus, la numérisation des systèmes fiscaux et le renforcement des capacités institutionnelles sont essentiels pour réduire la dépendance au pétrole et favoriser une croissance inclusive. Un soutien international continu, une réconciliation politique et une vision économique claire seront essentiels pour maintenir la dynamique de réforme.

D. Mauritanie

25. La Mauritanie a réalisé des progrès notables en termes de renforcement de la mobilisation de ses ressources intérieures grâce à un programme de réformes ambitieux visant à améliorer la viabilité budgétaire, à élargir la base des recettes non extractives et à moderniser les institutions financières publiques. Malgré des contraintes structurelles et des vulnérabilités régionales, le pays fait preuve de résilience et de détermination à engager une transformation économique à long terme. La Mauritanie s'emploie activement à mobiliser ses ressources intérieures afin d'améliorer la viabilité de ses finances publiques et de réaliser ses priorités en matière de financement du développement. Cela passe par l'amélioration du recouvrement des recettes fiscales, l'élargissement de l'assiette fiscale et le renforcement de l'administration fiscale. Le pays explore également des options pour diversifier les sources de revenus des collectivités locales, en plus de celles du gouvernement central.

26. La réforme fiscale a été au cœur de la stratégie de mobilisation des ressources intérieures de la Mauritanie. Depuis 2012, le Gouvernement est passé d'un impôt global sur le revenu à un système binaire qui applique une imposition proportionnelle aux revenus du capital et des taux progressifs aux salaires. Les réformes de l'impôt sur les sociétés ont renforcé l'assiette fiscale, notamment grâce à la suppression des exonérations accordées aux grandes entreprises minières et à l'introduction de déclarations obligatoires. Ces réformes ont contribué à faire passer le ratio impôts/PIB de 12,6 % en 2020 à 14,7 % en 2022 (soit un niveau inférieur à la moyenne des pays africains, qui est de 16 %³). Toutefois, il a légèrement baissé pour s'établir à 13,3 % en 2023 en raison de chocs externes⁴.

27. La numérisation joue un rôle de plus en plus important dans l'amélioration de la perception des recettes et de la transparence. La Mauritanie a mis en place des systèmes de déclaration fiscale en ligne, numérisé les opérations douanières et lancé un projet de numérisation des paiements à l'échelle du Gouvernement. Ces plateformes visent à réduire les coûts administratifs, à lutter contre la corruption et à élargir l'accès aux services fiscaux, en particulier dans les régions mal desservies. Le modèle opérationnel des paiements numériques est adapté à l'infrastructure et au contexte réglementaire du pays, et une feuille de route pour un déploiement progressif est déjà en cours de mise en œuvre.

28. Le Gouvernement a adopté un cadre budgétaire à moyen terme fondé sur un objectif de déficit du secteur primaire non extractif de 3,5 % du PIB. La budgétisation par programme et les contrats de performance pour les entreprises publiques sont en cours de mise en place, parallèlement à une nouvelle loi sur les entreprises publiques soumise au Parlement en 2024. Le Ministère des finances met également en œuvre des mesures visant à améliorer l'exécution du budget, la gestion de la dette et la planification des investissements tenant compte du climat.

³ Union africaine et al., *Statistiques des recettes publiques en Afrique 2024 : La facilitation et la confiance comme moteurs de la conformité fiscale volontaire dans certaines administrations fiscales africaines*. Éditions OCDE, Paris, 2024.

⁴ FMI, *République islamique de Mauritanie : Questions générales*. Rapport du FMI No. 24/363. Washington, 2024.

29. La mobilisation de l'épargne passe par des initiatives visant à renforcer l'inclusion financière et à mettre en œuvre des réformes institutionnelles. La Banque centrale de Mauritanie élargit l'accès aux services bancaires mobiles et promeut les instruments financiers islamiques afin de s'aligner sur les normes culturelles. Les secteurs des retraites et des assurances sont en cours de restructuration afin de canaliser l'épargne à long terme vers l'investissement intérieur. Cependant, l'épargne des ménages reste faible et les lacunes en matière d'éducation financière persistent, ce qui nécessite des mesures ciblées de sensibilisation et de protection des consommateurs.

30. L'expansion du marché des capitaux en est encore à ses débuts. La Mauritanie ne dispose pas d'un marché obligataire national très développé, mais les réformes récentes ont jeté les bases pour de futures émissions. Le Gouvernement envisage des instruments fiscaux liés au climat, notamment une nouvelle contribution carbone introduite dans la loi de finances de 2025, qui commence à 10 dollars par tonne de dioxyde de carbone et devrait passer à 50 dollars d'ici à 2030.

31. La stratégie de mobilisation des ressources intérieures du pays reflète une approche équilibrée de l'assainissement budgétaire, de la modernisation institutionnelle et de la croissance inclusive. La poursuite de l'assistance technique, de la coopération régionale et de l'engagement du secteur privé sera essentielle pour maintenir la dynamique de réforme et libérer tout le potentiel de recettes du pays.

E. Maroc

32. La mobilisation des ressources intérieures reste un pilier de la stratégie budgétaire du Maroc pour promouvoir le développement durable, atteindre la souveraineté financière et garantir la résilience face aux chocs extérieurs. Grâce à une combinaison de réformes structurelles, d'innovations numériques et de modernisation institutionnelle, le Gouvernement a mis en œuvre plusieurs stratégies majeures visant à renforcer la génération de revenus et la capacité financière à long terme.

33. La réforme fiscale a joué un rôle central dans le programme de mobilisation des ressources intérieures du pays. À la suite de la promulgation de la loi-cadre sur la réforme fiscale en 2021, le Maroc s'est engagé dans une modernisation complète de son code fiscal. Ces mesures visent à réduire les distorsions, à élargir l'assiette fiscale en intégrant l'économie informelle et à améliorer la conformité. En rationalisant les exonérations et en harmonisant les procédures, le Maroc a non seulement augmenté ses recettes fiscales, estimées à environ 23 % du PIB en 2024⁵, mais aussi renforcé l'équité fiscale et la compétitivité économique. Les bons résultats du Maroc en matière de recettes fiscales sont liés à plusieurs facteurs, notamment les réformes numériques, l'élargissement de l'assiette fiscale et le renforcement de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales.

34. La numérisation est devenue un moyen puissant pour améliorer le respect des obligations fiscales et l'efficacité du secteur public. Le Gouvernement a mis en place des plateformes électroniques facilitant la déclaration et le paiement en ligne pour les particuliers et les entreprises. Plus de 547 services administratifs sont désormais numérisés, et il est prévu d'étendre cette couverture à l'ensemble des services d'ici à 2030. Des outils tels que la facturation électronique et les systèmes de paiement mobile des impôts sont en cours de déploiement à grande échelle afin d'inclure les petites et moyennes entreprises et les

⁵ Badr Elhamzaoui, *Recettes fiscales : le vrai poids de l'impôt en 2024*, Médias24, 20 juin 2025.

commerçants informels, ce qui contribue à réduire les coûts de transaction, à minimiser les risques de corruption et à accroître la visibilité au sein du système fiscal.

35. Les réformes de la gestion des finances publiques ont également pris de l'ampleur. Le Maroc utilise désormais des systèmes intégrés d'information sur la gestion financière et met en œuvre des cadres budgétaires basés sur la performance afin d'améliorer l'efficacité des dépenses. Des plateformes telles que l'observatoire des paiements *Ajal* permettent de suivre les retards de paiement dans les entreprises publiques et favorisent la transparence dans les marchés publics. Ces réformes ont amélioré l'exécution du budget, réduit les fuites et renforcé la crédibilité de la gouvernance budgétaire.

36. Pour stimuler l'épargne nationale et l'inclusion financière, le Maroc a mis en place des politiques ciblant à la fois les ménages et les investisseurs institutionnels. La mise en œuvre de programmes d'éducation financière, l'expansion des services bancaires mobiles et la promotion de la microfinance ont permis un accès plus large aux outils d'épargne formels, en particulier parmi les populations rurales et défavorisées. En parallèle, les secteurs des retraites et des assurances font l'objet de réformes visant à mobiliser des capitaux à long terme, offrant ainsi une source de financement plus stable pour les besoins de développement, notamment pour financer des projets d'infrastructure et soutenir les petites entreprises.

37. Le Maroc a pris des mesures importantes pour étoffer ses marchés de capitaux. Le pays a émis plus de 300 millions de dollars d'obligations vertes pour soutenir les initiatives en matière d'énergies renouvelables et de transports durables⁶. Les institutions financières ont introduit des produits liés à des objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance, et les organismes de réglementation ont établi des lignes directrices pour des pratiques d'investissement responsables. Le Fonds d'investissement Mohammed VI sert de catalyseur pour canaliser les capitaux privés vers des secteurs stratégiques tels que l'innovation, l'agriculture et la résilience climatique. En favorisant un accès plus large aux marchés obligataires et aux actifs des fonds de pension, le Maroc réduit sa dépendance à l'égard de la dette extérieure à court terme et met en place un système financier solide, ancré dans les capitaux nationaux.

38. Ces stratégies reflètent l'engagement du pays à bâtir une économie durable et résiliente grâce à une approche de mobilisation des ressources intérieures exigeante, inclusive et tournée vers l'avenir.

F. Soudan

39. Les efforts de mobilisation des ressources intérieures du Soudan sont fortement entravés par une instabilité politique prolongée, des conflits armés et une fragilité économique. La guerre civile de 2023 entre les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide a dévasté la capacité de production du pays, entraîné le déplacement de plus de 12 millions de personnes⁷ et provoqué la plus forte contraction du PIB de l'histoire du Soudan, estimée à 37,5 % en 2023⁸. Malgré ces difficultés, le Gouvernement de transition (entre 2019 et 2021) et les partenaires de

⁶ Amundi Asset Management and International Finance Corporation, "Emerging market green bonds report 2021: riding the green wave" (Rapport 2021 sur les obligations vertes des marchés émergents : surfer sur la vague verte). Banque mondiale, 2022.

⁷ Banque mondiale, *Sudan Economic Update: The Economic and Social Consequences of the Conflict – Charting a Path to Recovery* (Point sur la situation économique au Soudan : Les conséquences économiques et sociales du conflit – Tracer la voie de la reprise). Washington, 2025.

⁸ Banque africaine de développement, *Making Sudan's capital work better for its development* (Mieux faire travailler les capitaux du Soudan au service de son développement). Rapport pays 2025 du Soudan.

développement ont jeté les bases importantes d'une réforme fiscale et d'un redressement institutionnel.

40. La réforme fiscale reste une priorité essentielle. Avant la guerre, le ratio impôts/PIB oscillait entre 5 et 6 %⁹, bien en dessous de la moyenne africaine (16 %). Le système fiscal du pays souffre de tranches d'imposition étroites, d'exemptions généralisées et d'une application insuffisante. Par exemple, 85 % des fonctionnaires sont exonérés de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, et l'agriculture (qui représente 31 % du PIB) ne contribue pratiquement pas aux recettes fiscales des entreprises¹⁰.

41. La numérisation apparaît comme un levier stratégique pour la réforme. Avec l'assistance technique de la CEA, le Soudan a commencé à mettre en place la déclaration fiscale électronique, l'automatisation des douanes et l'identification numérique. Ces outils visent à améliorer la conformité, à réduire la corruption et à élargir l'assiette fiscale. Cependant, les infrastructures numériques restent limitées et les capacités institutionnelles sont fragmentées en raison des divisions politiques et de la faiblesse de la gouvernance.

42. Le Soudan a mis en œuvre un programme supervisé par le Fonds monétaire international (FMI) afin de rétablir la viabilité de sa dette et de régler ses arriérés auprès des créanciers internationaux. Le Ministère des finances et de la planification économique s'efforce d'améliorer l'exécution du budget, d'unifier les pratiques en matière de taux de change et de renforcer la transparence budgétaire.

43. La mobilisation de l'épargne est freinée par l'instabilité macroéconomique, l'hyperinflation et la faible confiance dans les institutions financières. Le secteur bancaire du pays est sous-capitalisé et les produits d'épargne basés sur les intérêts sont limités en raison de restrictions juridiques et religieuses. Le Gouvernement explore les instruments financiers islamiques et les solutions bancaires mobiles afin d'élargir l'accès à l'épargne, en particulier dans les zones rurales et touchées par des conflits.

44. Le développement du marché des capitaux est pratiquement inexistant. Le Soudan ne dispose pas d'un marché obligataire national opérationnel et les fonds de pension ne sont pas encore utilisés pour des investissements à long terme. La dette du pays est insoutenable ; en 2024, sa dette extérieure était estimée par le FMI à 272 % du PIB¹¹.

45. La stratégie nationale de mobilisation des ressources doit trouver un équilibre entre la stabilisation immédiate et la transformation à long terme. Le rétablissement de la paix et de la stabilité politique est une condition préalable à la reprise budgétaire. Une fois cet objectif atteint, le Soudan pourra s'appuyer sur les plans de réforme existants pour moderniser son système fiscal, numériser les finances publiques et mobiliser l'épargne nationale. Le maintien du soutien international, l'allègement de la dette et le renforcement des capacités institutionnelles seront essentiels pour libérer le potentiel de recettes du pays et jeter les bases d'un développement inclusif.

⁹ CEA, *Appui de la Commission économique pour l'Afrique à la hausse des recettes fiscales au Soudan*, 2025.

¹⁰ FMI, "Revenue mobilization" (Mobilisation des recettes), dans *Sudan: Selected Issues* (Soudan : questions générales). Rapport pays N° 20/73, Washington, 2020.

¹¹ Appendice statistique à *Regional Economic Outlook: Middle East and Central Asia – Charting a Path through the Haze* (Perspectives économiques régionales – Moyen-Orient et Asie centrale : Se frayer un chemin dans le brouillard). Washington, 2025. Disponible à l'adresse www.imf.org/en/Publications/REO/MECA/Issues/2025/04/24/regional-economic-outlook-middle-east-central-asia-april-2025.

G. Tunisie

46. La Tunisie poursuit activement ses réformes afin de renforcer sa capacité à mobiliser ses ressources intérieures. Malgré les transitions politiques et les difficultés économiques, le pays a réalisé des progrès notables dans la modernisation de son système fiscal, la numérisation des opérations de finances publiques et la mise en place des bases nécessaires au développement du marché des capitaux. La Tunisie perçoit proportionnellement plus de recettes fiscales que la plupart de ses homologues dans le monde¹². En 2024, le ratio impôts/PIB en Tunisie était d'environ 25,1 %¹³. La même année, le déficit budgétaire a été ramené à 6 % du PIB grâce à l'augmentation des recettes fiscales et à un système fiscal plus efficace¹⁴.

47. La réforme fiscale a été un pilier central de la stratégie budgétaire du pays. Le gouvernement s'est efforcé d'élargir l'assiette fiscale en réduisant les traitements préférentiels et les exonérations, en particulier ceux qui étaient intégrés dans son ancien système d'incitations. Un régime fiscal simplifié pour les petites entreprises a été mis en place, et des efforts sont en cours pour intégrer le secteur informel grâce à une imposition forfaitaire et à une meilleure application de la loi. Le Ministère des finances aligne la future politique fiscale sur son plan de développement national pour 2026-2030, dans le but d'harmoniser les outils budgétaires avec les priorités nationales et de réduire la dépendance à l'égard des emprunts extérieurs.

48. La numérisation apparaît comme un facteur essentiel de la modernisation fiscale. La Tunisie a lancé des systèmes de déclaration fiscale en ligne et de paiement mobile afin d'améliorer la conformité et de réduire les charges administratives. Ces plateformes sont en cours d'extension afin de couvrir un plus large éventail de contribuables, y compris les petites et moyennes entreprises et les acteurs informels. Le Gouvernement investit également dans des systèmes numériques de suivi des achats et des dépenses afin d'améliorer la transparence et de réduire les fuites.

49. Les réformes de la gestion des finances publiques ont été axées sur l'amélioration de la transparence budgétaire, de l'efficacité des dépenses et de la viabilité de la dette. La Tunisie a adopté une loi organique du budget et met en œuvre une budgétisation axée sur les résultats dans tous les ministères. Une agence nationale du Trésor est en cours de création afin de centraliser la gestion de la dette et d'améliorer les prévisions budgétaires. Le Gouvernement s'efforce également de publier les états financiers vérifiés des entreprises publiques et de mettre en œuvre des réformes de la gouvernance afin de réduire les passifs éventuels et d'améliorer la prestation de services.

50. La mobilisation de l'épargne est une autre priorité et s'effectue notamment par des efforts visant à renforcer l'inclusion financière et à mobiliser l'épargne institutionnelle. Le programme national de modernisation du secteur financier comprend des initiatives visant à élargir l'accès aux produits d'épargne grâce aux services bancaires mobiles, à la microfinance et aux coopératives. Des réformes des retraites et des assurances sont en cours d'élaboration afin de canaliser l'épargne à long terme vers des investissements productifs. Cependant, l'épargne des ménages reste faible et la confiance dans les institutions financières est fragile,

¹² Banque mondiale, *Tunisie – Bulletin de conjoncture économique : Équité et efficacité du système fiscal tunisien*, 2024.

¹³ Tunisie, Ministère des finances, *Synthèse des résultats des finances publiques (budget de l'État)*, 2019.

¹⁴ Tunisie, Ministère des finances, *Budget 2024 : baisse de 6 % du déficit public en Tunisie grâce à la hausse des recettes fiscales*, 21 mai 2025.

ce qui nécessite des efforts soutenus en matière d'éducation financière et de protection des consommateurs.

51. Le développement du marché des capitaux progresse graduellement. Le Conseil du marché financier a publié des lignes directrices pour les obligations vertes, sociales et durables, et la Bourse de Tunis se prépare à émettre des obligations vertes. Bien que le Gouvernement n'ait pas encore exploité les marchés des obligations vertes, les bases techniques sont en train d'être mises en place pour soutenir les futurs instruments. Le pays explore également les moyens d'approfondir les marchés obligataires nationaux et d'attirer les investisseurs institutionnels, notamment les fonds de pension et les compagnies d'assurance, afin de financer des projets d'infrastructure et d'adaptation au changement climatique.

52. Ces stratégies reflètent l'engagement du pays à mettre en place une architecture budgétaire plus résiliente et plus inclusive. Il sera essentiel de maintenir la dynamique de réforme, associée à la stabilité politique et à l'engagement du secteur privé, pour libérer tout le potentiel de la mobilisation des ressources intérieures.

H. Défis et opportunités du renforcement de la mobilisation des ressources intérieures en Afrique du Nord

53. Les pays d'Afrique du Nord font face à un ensemble complexe de défis qui limitent leur capacité à générer des recettes nationales suffisantes pour financer un développement inclusif et durable. Ces défis découlent de contraintes structurelles, d'une faible capacité institutionnelle et d'un environnement politique fragile qui nuisent à l'efficacité de la fiscalité et à la gouvernance budgétaire.

54. Un obstacle commun majeur est la prévalence d'une importante économie informelle dans toute la sous-région. Dans de nombreux pays d'Afrique du Nord, l'emploi informel représente bien plus de la moitié de l'activité totale, ce qui rend difficile pour les gouvernements de suivre et de taxer les transactions économiques. Les entreprises informelles opèrent souvent en dehors des systèmes juridiques et réglementaires, ce qui se traduit par de faibles niveaux d'enregistrement fiscal, un faible respect des obligations fiscales et des recettes limitées provenant de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et des sociétés. Les autorités fiscales sont confrontées à des contraintes supplémentaires en raison de systèmes obsolètes, de bases de données fragmentées et de processus administratifs manuels. Sans outils numériques ni capacités d'analyse de données suffisants, ces institutions ont du mal à effectuer des audits basés sur les risques ou à faire respecter efficacement la conformité.

55. Le faible ratio impôts/PIB reste une question urgente. Des pays comme l'Égypte, la Libye, la Mauritanie et le Soudan perçoivent moins de 15 % de leur PIB en taxes¹⁵, ce qui est nettement inférieur aux normes internationales et insuffisant pour financer les services publics essentiels. De nombreux pays dépendent fortement des taxes commerciales et des rentes des ressources naturelles, ce qui rend leurs recettes volatiles et les expose aux chocs extérieurs. En outre, les flux financiers illicites, notamment la fraude fiscale, la contrebande et la sous-évaluation des prix dans les industries extractives, privent les ressources intérieures de milliards de dollars de recettes potentielles. La faible application des règles en matière de prix de transfert et la transparence limitée dans la gestion des ressources naturelles sont des facteurs aggravant à cet égard.

¹⁵ Union africaine *et al.*, *Statistiques des recettes publiques en Afrique 2024*.

56. L'inclusion financière limitée est un autre défi largement répandu. Malgré les progrès accomplis, des difficultés importantes subsistent, et les inégalités entre les pays d'Afrique du Nord et à l'intérieur de ceux-ci rendent difficile la garantie d'une inclusion financière universelle dans la sous-région. Dans toute l'Afrique du Nord, une grande partie de la population – en particulier les ménages ruraux, les femmes et les travailleurs du secteur informel – reste en dehors du système financier formel. L'accès limité aux services bancaires et aux produits d'épargne restreint la capacité des particuliers et des institutions à accumuler des capitaux et à contribuer à l'investissement national. Cela freine également les efforts visant à développer les marchés obligataires nationaux ou à mobiliser l'épargne institutionnelle à long terme provenant des régimes de retraite et d'assurance.

57. Pour surmonter ces défis, une approche holistique sera nécessaire. Les principales priorités comprennent la numérisation de l'administration fiscale, la formalisation des activités économiques informelles, la réduction des exonérations et l'investissement dans des systèmes de gestion des finances publiques qui améliorent la transparence budgétaire et le suivi des dépenses. Les initiatives d'inclusion financière et le développement des marchés de capitaux doivent être intensifiés afin de mobiliser l'épargne et d'attirer les investissements nationaux. Pour des pays comme le Soudan, il est essentiel de rétablir la stabilité politique et de reconstruire la confiance institutionnelle avant que les réformes structurelles puissent prendre racine.

58. Le financement climatique peut jouer un rôle transformateur en aidant les pays d'Afrique du Nord à renforcer la mobilisation des ressources intérieures. Il permet aux gouvernements d'accéder à des financements internationaux et à une assistance technique, ce qui contribue à l'amélioration de leurs cadres fiscaux et institutionnels. Le financement climatique peut également soutenir le développement de systèmes de tarification du carbone et de taxes vertes, aidant ainsi les gouvernements à générer des revenus grâce à des initiatives environnementales tout en encourageant les comportements respectueux de l'environnement.

59. La Mauritanie doit faire face à des besoins de financement climatique représentant 59 % de son PIB¹⁶, ce qui nécessite des approches innovantes comme la taxation environnementale et les marchés du carbone pour mobiliser des ressources. Le Soudan, dont les besoins représentent 7 % du PIB¹⁷, peut tirer parti d'initiatives agricoles intelligentes face au climat et de réformes propres à renforcer sa résilience budgétaire. L'Égypte et le Maroc, dont les besoins de financement climatique sont relativement faibles, peuvent exploiter les opportunités offertes par les énergies renouvelables et les partenariats public-privé pour renforcer leurs finances nationales.

60. La numérisation peut révolutionner la manière dont les pays d'Afrique du Nord mobilisent leurs ressources intérieures en améliorant l'efficacité, la transparence et l'inclusivité des systèmes de finances publiques. Des analyses de données avancées et l'intelligence artificielle peuvent aider à détecter la fraude fiscale, à élargir l'assiette fiscale et à améliorer le respect global des obligations fiscales. Compte tenu de l'importance des économies informelles en Afrique du Nord, les plateformes de paiement mobile peuvent constituer une solution efficace en simplifiant les processus fiscaux et en encourageant la participation des communautés isolées et mal desservies.

¹⁶ Sandra Guzmán *et al.*, “*The state of climate finance in Africa: climate finance needs of African countries* (L'état de la finance climat en Afrique : les besoins des pays africains en matière de financement climatique), Climate Policy Initiative, 2022.

¹⁷ Ibid.

61. Les plateformes d'approvisionnement électronique et les audits numériques peuvent réduire les fuites et la corruption, tandis que les outils de budgétisation numérique permettent des prévisions et une planification budgétaires plus précises. De puissants outils numériques peuvent être utilisés pour lutter contre les flux financiers illicites. Les gouvernements peuvent surveiller plus efficacement les transactions transfrontalières et collaborer au niveau régional pour lutter contre le blanchiment d'argent et l'évasion fiscale.

62. Les gouvernements des pays d'Afrique du Nord peuvent libérer un plus grand potentiel de recettes non fiscales en alignant les instruments sur leurs actifs et leurs structures administratives uniques. Cela dépend de l'adaptation des instruments de recettes aux actifs économiques et aux cadres de gouvernance propres à chaque pays. Un modèle unique ne fonctionne pas dans une région caractérisée par la diversité des ressources, des capacités institutionnelles et des systèmes administratifs.

63. Les pays riches en ressources naturelles, comme l'Algérie et la Mauritanie, peuvent se concentrer sur les redevances minières et pétrolières. La Mauritanie a su tirer parti des licences de pêche et des redevances sur le minerai de fer, alignant ainsi ses instruments de recettes sur ses richesses maritimes et minérales. En revanche, les pays pauvres en ressources naturelles, tels que le Maroc et la Tunisie, peuvent compter davantage sur les frais administratifs, les dividendes des entreprises publiques et les taxes liées au tourisme. Le Maroc, par exemple, perçoit d'importants revenus non fiscaux provenant des droits d'entrée aux sites culturels et des redevances de service public, ce qui reflète la vigueur de son secteur touristique et le caractère relativement avancé de ses infrastructures administratives.

64. La coopération Sud-Sud et le renforcement des capacités sont des moyens efficaces d'aider les pays africains à renforcer la mobilisation de leurs ressources intérieures en favorisant l'apprentissage entre pairs, les échanges techniques et le développement institutionnel. La collaboration régionale et les échanges de connaissances Sud-Sud amplifient ces efforts, permettant aux pairs de partager leurs enseignements et de mettre en commun leurs ressources au-delà des frontières. Par exemple, l'Égypte, la Libye et le Soudan partagent la même source de droit fiscal. Depuis 2020, l'administration fiscale égyptienne partage son expérience en matière de modernisation et de développement du système fiscal avec les autorités libyennes et soudanaises. Ce soutien a aidé le Soudan à générer des revenus grâce à la retenue à la source et à mettre en place une déclaration fiscale annuelle pour les secteurs économiques stratégiques. La Libye, quant à elle, a pu ainsi créer des centres de gestion des paiements des gros contribuables et restructurer l'administration fiscale du pays.

65. Le renforcement des capacités est tout aussi vital. Grâce au renforcement des capacités, les gouvernements acquièrent les compétences nécessaires pour améliorer l'administration fiscale, élargir les sources de revenus et endiguer les flux financiers illicites. Il permet aux gouvernements de renforcer leurs systèmes fiscaux et d'augmenter durablement les recettes publiques.

66. L'un des principaux objectifs du renforcement des capacités est l'amélioration de l'administration fiscale. Il s'agit notamment de former les agents des impôts aux procédures de conformité et d'audit et aux moyens de renforcer les cadres juridiques pour combler les lacunes.

67. Les flux financiers illicites constituent une menace importante pour la stabilité économique de la sous-région, drainant chaque année des milliards de ressources publiques potentielles. Les initiatives de renforcement des capacités axées sur le renforcement de l'application des réglementations douanières et fiscales, l'amélioration des capacités d'analyse

des données et l'amélioration de la coopération transfrontalière peuvent contribuer à relever ce défi.

III. Quarantième réunion du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique du Nord

A. Objectifs

68. L'objectif principal de la réunion est de fournir aux hauts fonctionnaires et aux experts une plateforme d'apprentissage entre pairs afin de délibérer et de formuler des recommandations de politiques concrètes susceptibles d'aider les pays d'Afrique du Nord à renforcer la mobilisation de leurs ressources intérieures, conformément à l'objectif de réalisation des objectifs de développement durable avant 2030.

69. Les participants débattront également des résultats obtenus et du futur programme de travail du Bureau sous-régional, examineront la situation économique et les perspectives de la sous-région et détermineront les mesures nécessaires, le cas échéant, pour les priorités de développement des pays d'Afrique du Nord, afin d'accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs.

B. Résultats escomptés

70. Les participants à la quarantième réunion du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique du Nord devraient :

a) Évaluer et examiner l'état actuel et les progrès réalisés en matière de mobilisation des ressources intérieures dans les pays d'Afrique du Nord, en mettant particulièrement l'accent sur le rôle de l'innovation, de la transformation numérique et de la technologie à cet égard en vue de la réalisation des objectifs avant l'échéance de 2030 ;

b) Identifier les mesures stratégiques et les réponses ciblées propres à renforcer les efforts de mobilisation des ressources intérieures et à accélérer le développement durable et inclusif dans toute la sous-région ;

c) Examiner les rapports statutaires du Bureau sous-régional, ainsi que ses réalisations et ses interventions prévues, et les travaux futurs de la Commission économique pour l'Afrique en appui à ses membres.

71. Un rapport sur les résultats de la quarantième réunion sera établi pour être soumis à la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique à sa session de 2026.

C. Organisation et détails pratiques

72. La quarantième réunion du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique du Nord se tiendra sous forme de séances plénières, au cours desquelles les rapports et documents élaborés par le Bureau sous-régional seront présentés et examinés. Le projet de rapport final sera envoyé aux membres participants de la CEA dans un délai d'un mois à compter de la clôture de la réunion.

1. Participation

73. La participation est ouverte en particulier aux hauts représentants des ministères, administrations et institutions nationaux chargés de la planification et du développement économique et social, des finances, de l'emploi, du commerce et de l'industrie, de l'agriculture et de l'environnement.

74. Les représentants du secrétariat général de l'Union du Maghreb arabe et d'autres organisations intergouvernementales régionales basées en Afrique du Nord, les représentants de la société civile et du secteur privé, les représentants des universités et des instituts de recherche, les représentants des institutions spécialisées des Nations Unies et d'autres partenaires de développement pourront participer en qualité d'observateurs.

2. Date et lieu

75. La réunion se tiendra à Rabat, du 11 au 13 novembre 2025.

3. Langues de travail

76. L'anglais, l'arabe et le français seront les langues de travail de la réunion.

4. Contacts

77. Pour de plus amples informations, veuillez contacter les fonctionnaires du Bureau sous-régional ci-dessous :

Point focal et coordonnateur

Khaled Hussein
Chef de la Section des initiatives sous-régionales
Courriel : houssein44@un.org

Services logistiques et de secrétariat

Amal El-Korchi
Assistante aux achats
Courriel : el-korchi@un.org

Naima Sahraoui
Assistante de secrétariat, Bureau du Directeur
Courriel : sahraoui.uneca@un.org

Fouzia Assou Qaddour
Assistante administrative
Courriel : assouqaddou@un.org

Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord : (+212) 537 71 56 13 / 537 71 78 29
